

Bohan - Folklore - La pierre à marier.

Gaston Lucy - Echos de la Cité - 26 octobre 1972.

Voici la copie du texte de Jérôme Pimpurniaux, alias A.Borgnet concernant la « pierre à marier » du Pré Mariette à Bohan.

« Je vais maintenant, si vous le désirez, décrire complètement le long circuit de la Semois, entre Membre et Bohan. Suivez-moi et remontons la rivière. En venant de Sorendal,, vous avez dû remarquer, près du pont des claies, une prairie sur la rive gauche, au pied du Durmont. C'est le pré Mariette.

Non loin de là, sur la rive opposée, se trouve un bloc de grès, qui a au moins huit pieds de diamètre, et qu'on appelle « la pierre à marier ».

Voici une coutume qui servira à expliquer ces deux dénominations. Autrefois, quand un mariage avait lieu dans la paroisse, la noce se rendait invariablement sur le pré Mariette.

On y dansait, on y folâtrait; puis à la tombée de la nuit, on passait la Semois et on conduisait les époux sur la pierre à marier, où ils s'asseyaient dos à dos.

Cette cérémonie avait un sens assez clair.

Cependant, comme les patients pouvaient avoir l'intelligence « dure », il convenait de rendre l'allégorie plus sensible.

Pour cela, on les attelait à une pierre ou à une « soquette » (souche d'arbre) qu'ils devaient traîner jusqu'au village.

Comme tous les bons usages d'autrefois, la coutume a disparu, et beaucoup de femmes mariées de la paroisse allèguent aujourd'hui l'inexécution de la formalité, pour se soustraire à plusieurs obligations de leur état.

Si le pré Mariette continue à servir aux ébats de la jeunesse, la « pierre à marier » a cessé son office.

Il est vrai qu'elle a à peu près cessé d'exister, le meunier l'a brisée, et en a employé une partie à la reconstruction de la digue qui amène l'eau à son moulin.

(Extrait du livre de Jérôme Pimpurniaux : « Excursion d'un touriste belge en Ardenne » (Guide du voyageur en Ardenne, Bruxelles, 1858.)

NOTES (de Gaston)

Le fait rapporté plus haut par M.Jérôme Pimpurniaux quant à la pierre à marier et à la cérémonie nuptiale qu'on y célébrait, c'était un rite de fécondité.

Quant au transport soit d'une pierre, soit d'une soquette par les nouveaux mariés le jour de la noce, avait un caractère satirique.

S'il s'agissait d'une pierre, d'après les vieux habitant les villages proches de Bohan, on faisait savoir au marié que, suivant l'état de fortune de chacun, la femme serait le « chef » absolu dans le ménage.

Pour ce qui est de la soquette, on faisait comprendre à la femme quelle n'avait qu'à obéir à son mari.

La pierre à marier n'existait donc plus avant 1858, et certainement les gens d'alors ne se sont pas amusés à jeter quelques débris dans la Semois, où certains ont dit les avoir repêchés.

D'autres pierres ayant servi à des rites de fécondité existaient dans les environs, par ex; à Laforêt, Graide, etc ..., mais le souvenir en est perdu aujourd'hui.

Ces pierres étaient des monuments mégalithiques. Certaines avaient leur légende.

Ainsi, la pierre tournante de Graide (détruite vers 1910) avait le renom des se mouvoir quand le son des cloches se faisait entendre à Bièvre.

La grande pierre plate de Charlement (Proagy) avait la réputation bien définie d'être le lieu d'accouplement des cerfs.

Une pierre, des fameux alignements d'Hargnies, est sensée porter l'empreinte du pied du cheval Bayard. Celui-ci, ce jour-là, aurait fait le saut de Vireux à Hargnies, soit environ 10 kilomètres.

Il existe d'autres mégalithes dans la région, pierres du diable, etc. qu'il serait urgent et intelligent de conserver pour les générations à venir et aussi pour la science archéologique.; mais il vaut sans doute mieux en déplorer la perte un jour que de prendre les mesures pour les sauvegarder pendant qu'il est encore temps. (Our-lez-Graide, Anloy, Laforêt).

Notes sur la glissade.

Jadis, on croyait que certains rochers, cavernes, grottes, pierres étaient la demeure d'êtres invisibles ou visibles, esprits, démons etc. qui leur communiquaient une forme de puissance.

Les pierres avaient leur nom en raison de leur forme ou de leur masse. En Ardenne, on croyait surtout aux Pépés et aux Nutons. Plus tard, il y eut des ermites (Gembes)

Sans doute, le culte qui leur était rendu provenait de tribus existant à l'époque pré-mégalithique, surtout si les rites ont lieu sur des blocs naturels. Ces croyances datent donc de bien longtemps avant notre ère.

Les glissades et l'attouchement étaient les deux pratiques les mieux conservées. Certaines pierres avaient un caractère purement local; d'autres servaient à plusieurs villages.

A certains endroits, la femme seule se livrait à cette pratique. Ex: pierres fécondantes; ces pierres, lorsqu'elles existent encore, sont polies comme du marbre. (Ex. La « glissade » de Laforêt.

En d'autres endroits, les deux conjoints touchaient la pierre (Bohan: pierre à marier).

Plus tard, certaines de ces pierres servaient de lieu de rendez-vous pour le sabbat des sorcières, danses diaboliques, etc; Ex. Charlemont-lez-Proagy.

.....Grignoté par les souris.....

Dans l'Aisne(France), on connaît aussi la pierre à marier, et la jeune femme, le jour de ses noces, se laissait glisser le long de la pente de la pierre, assise sur un sabot. Etait-ce la même chose à Laforêt-sur-Semois ?

Les pronostics de la descente étaient dits « en langue gauloise », ce qui veut dire: très crus. Etait-ce le glissement sur la pierre qui donnait à la femme des sensations d'une nature particulière ?

Il y aurait beaucoup à dire sur toutes les pierres et leurs légendes, quand ces pierres sont situées sur le territoire de l'Ancienne Gaule. La pierre inclinée de Laforêt est-elle la table d'un dolmen détruit ?

En Poitou, ces usages existent aussi: comme se frotter contre un menhir, la nuit, dans le but d'attirer un mari.

De jeunes bretonnes se laissent glisser sept fois de suite sur la pierre inclinée d'un dolmen et, pour ce faire, relèvent leurs jupes.

L'exercice fini, peau indemne, elles resteront vieilles filles. Mais s'il y a la moindre écorchure (inutile de dire que certaines aident le hasard), elles peuvent espérer avoir un époux dans l'année.

A certains endroits, avant de glisser, les filles posent sur la pierre, un ruban ou un morceau d'étoffe.

Le génie destructeur du christianisme, fut obligé, en certains endroits de « christianiser » certaines de ces pierres, surtout en Bretagne. Ainsi, Saint Greluchon a une signification phallique.

Dans certaines localités, on dit que toutes les femmes, qui pendant le temps de leur neuvaïne, ne manquent pas de s'étendre à plat sur l' « idole », et non pas debout comme autre part. Mais, en sus, elles doivent chaque jour, boire une tisane mêlée de poudre râclée en certains endroits de la pierre.

Il existait à Thuillies, le menhir (aujourd'hui disparu) appelé « LI Tchevâ d'Cayô », sur lequel on allait s'asseoir.

A Bohan, les époux s'asseyaient dos à dos sur la pierre à marier du pré Mariette.

A Nadrin, les femmes vont en confiance pèleriner à la grotte de Sainte Marguerite. C'est un pèlerinage de femmes gravides. On dit aux enfants que c'est là qu'on trouve les nouveaux-nés.

A Vandegies (Nord), les enfants viennent écouter pleurer les nouveaux-nés qui s'y trouvent; dans une pierre à cupule, on leur dit que les parents viennent les y chercher.

En résumé, d'après les auteurs, toute pierre polie inclinée aurait servi de « glissoire », donc à un moment donné, aurait servi à des cérémonies magiques concernant la fécondité.

Si l'on s'en rapporte aux récits des vieux de Bièvre et des environs (vivant avant 1914), la pierre « plate » -sans doute table de dolmens- de Charlemont servait d' « assises » aux ébats des cerfs en rut. Donc, selon les croyances, même les animaux en connaissaient les propriétés ? ?

Le « Ridou des Sorcières » à Hargnies (France) , a pu finalement, servir aux ébats des sorcières (sabbat).

A Landelies, jeunes gens et jeunes filles se rendaient en pèlerinage à Notre-Dame du Ride-Cul, le 25 Mars. C'était un rocher près d'une chapelle.

Tous s'asseyaient sur de petits fagots de bois; ce bois devait être cueilli dans le voisinage. Puis, il se laissaient glisser sur la pente rapide du rocher.

A Bohan, c'était également les deux époux qui montaient sur la pierre à marier; mais celle-ci n'était pas disposée de manière à servir de glissoire.

A Landelies, on tirait des signes omineux (présages) de la descente :

1. glissement interrompu ou « retournade » : attente avant de se marier (présage d'obligation).
2. Embrassade : preuve d'amour.
3. Choc ou « cognade » : les deux époux intéressés ne s'aiment point.
4. Mais, si c'est une embrassade suivie d'une « roulade », on disait : « Les deux participants se conviennent. » (ce qui , sans doute, était souvent loin d'être vrai).

Chaque jeune ne pouvait tenter l'épreuve qu'une fois en sa vie ? ? ?

La pierre à marier existait en maints endroits dans l'Aisne; mais seules les femmes mariées devaient y monter le jour de leurs noces. L' « expérience » était publique. Elles se laissaient glisser en bas de la pierre. Les déductions se tiraient suivant qu'elles arrivaient en bas à gauche, ou à droite, ou au milieu de la pierre. (D'après Ed.Fleury).

La glissade existait en Allemagne et dans le Grand-Duché de Luxembourg; ce dernier est particulièrement riche en pierres fécondantes.

C'est un des cultes le mieux conservés de la période mégalithique

Caractères: contact pouvant être brutal, parfois blessant à sang la personne du participant; à la pierre étaient attribuées des vertus : culte quelquefois secret ; vertus en rapport avec l'amour et la fécondation.

Mais les contacts avec la pierre n'étaient pas les mêmes partout. A certains endroits, le contact était plus réaliste. Ainsi, à Huez (Isère), les filles en chasse de mari pèlerinaient sur la montagne Saint-Nicolas. (On sait que ce saint est le patron des petits-enfants). Les filles se mettaient à genoux sur une pierre conique de forme très aigüe et aplatie. Elles devaient se prosterner et tenir entre leurs genoux la pierre « procuratrice de mari ». Les plus croyantes, après la cérémonie, déposaient la pierre aigüe aux pieds du Saint.(Cette pierre a disparu.)

Comme on le voit, les peuples anciens avaient une peur maladive de la stérilité féminine.

A Anthy (Savoie), une femme mariée qui n'avait pas de progéniture au bout d'un certain laps de temps, était sujette à être la victime d'un charivari de la part des polissons du village qui lui criaient : Vas glisser sur la pierre des Granges, et tu auras un gosse !

Près de Soissons, à Buay-le-long, existait une pierre à marier. Ce monolythe recevait la visite de toutes les noces du village. La mariée montait sur cette pierre et, assise sur un sabot, se laissait glisser sur la pente. En cas de bris du sabot, on criait : Elle a cassé son sabot! Et le mari... comprenait.

A d'autres endroits, à Neuilly, (près de Château-Thierry), les mariés devaient boire le vin qui coulait des rainures de la pierre; ils buvaient à l'extrémité de deux sillons.

Certains auteurs ont assimilé les figures gravées sur les pierres à des symboles solaires, d'autres à des figurations sexuelles ou de fécondité.

Les bords de la Vézère contiennent beaucoup de pierres à glissade, rendez-vous des jeunes mariés.

On doit admettre d'après cela, un rapport magique entre la glissade et l'influence magique de certains mégalythes, ceci d'après les croyances populaires, bien entendu. Certains ont pensé que certaines de ces pierres servaient d'« abornage ». Souvent, à côté de ces pierres ou dans les environs immédiats, se trouvent des sépultures. Quelquefois, lors d'un pèlerinage « au tombeau » de la Vierge, disait-on à Orcival (en Auvergne), par exemple, les jeunes gens des deux sexes, après avoir passé la nuit « à l'ombre du sanctuaire », faisaient rouler des pierres le long de la pente de la montagne. Autant de sauts faits par la pierre, autant d'années à attendre le mariage.

Nous disons aussi que pour la plupart de ces monolithes, il existe des « dominantes ». Tels que: dans les légendes les concernant:

1. les cupules, c'est le cas pour la roche couchée d'Anloy.
2. Le diable, c'est le cas pour la grosse pierre au dessus du moulin d'Alle.
3. Les pierres marquées, rainures, etc (Anloy)
4. Les trésors cachés, c'est le cas des rochers du Château de Sugny.
5. Les fées (dites aussi dames blanches), ceci pour le Châtelet entre Membre et Bohan.
6. Les pierres qui tournent, c'est la cas pour celle de Graide.
7. Les rochers à gravures, c'est le cas de la caverne à cheminée de la Roche à Graide.
8. Les Nutons, à Our, Gedinne, Vresse, etc.
9. Les ermites (caverne à Gembes)
10. Lieu de refuge et de cachette, la roche des noires Cottes, entre Our et Maissin (dans les bois), la Roche Mousèle.
11. Les empreintes padiformes ex.: les alignements d'Hargnies (pas de cheval)
12. Les danses du Sabbat (nocturne) : Charlemont, Ridou des Sorcières etc.

Les ordres de destruction des mégalithes remontent à une antiquité reculée. Ainsi, le roi Chilbert (511-558) fit un capitulaire ordonnant de jeter bas les pierres alignées et consacrées au démon.

Les conciles d'Arles, en 443 et 452, constatent que les paysans pratiquent un paganisme consistant en des rites à l'égard des divinités: pierres, arbres, sources; on plaçait auprès de petites torches enflammées (culte solaire).

Ici, on doit noter une chose hors de doute: le soleil a toujours frappé les peuples antiques, les peuples sauvages, les ignorants et les arriérés des pays « civilisés », d'une crainte superstitieuse par son comportement et son action.

On doit dire que les pierres à marier étaient toutes sensées posséder une vertu fécondante, et la plus grande partie des légendes s'y rapportant sont de nature phallique: on y trouve des nouveaux-nés, on y apprend les enfants à marcher, puis il y a les offrandes en boissons, aliments et autres dons: chiffons, monnaie, fleurs, etc.

Le sacrifice de la virginité (cas occidental et pré-nuptial) paraît être à la base de la glissade.

Gaston Lucy

Autres notes:

Bibliographie consultée:

- Dechelette, « Manuel ii » chap.XIII - Dr Courtyn 1917
- Georges Laport: « Congrès du folklore préhistorique Wallonie » 1936.
- Sébillot: « Superstitions et survivances », 1936.

Ainsi que d'autres ouvrages.

Nous n'avons pas voulu donner toutes les références que nous avons sous la main, car le sujet est très vaste.

Voir mes notes sur ces usages au Congo belge, notes recueillies et écrites au fur et à mesure que le conteur noir les narrait.

È Consulter sur ces choses mon article sur la stérilité féminine (Juifs, Musulmans, sauvages, etc.)

G.L.

Addenda.

Comme partout ailleurs, ces pierres d'un passé plus que vénérable furent cassées en morceaux par les paysans arriérés qui s'en servaient, soit pour bâtir, soit pour empierrier les chemins.

Celles qui sont encore existantes ne doivent « la vie » , la plupart du temps, qu'à la superstition, tant on craignait leur voisinage.

D'autres choses aussi, peuvent être légendaires. Ex.: les buttes de terre.

Il reste entendu que, pour les pierres, les carrières, les rochers, etc de la région, il y a d'autres légendes que les légendes phalliques. Exc.: crimes, exploits surprenants, etc.

D'après les légendes hagiographiques, des pierres auraient servi d'embarcation.

Gaston LUCY

Retranscrit par Louis Baijot à Graide, le 29 juillet 1996.